

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉSULTAT DE L'ASSURANCE-VIE DU MOIS DE NOVEMBRE

#### L'ASSURANCE VIE PAIE CASH LA FLAT TAX ET LE SUCCÈS DE L'IMMOBILIER

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

---

Au mois de novembre, l'assurance-vie a enregistré une décollecte de 500 millions d'euros. Il fallait remonter à 2012, en pleine crise des dettes souveraines, pour avoir une décollecte au mois de novembre qui est traditionnellement un bon mois pour l'assurance vie. En 2016, la collecte avait été positive de 400 millions d'euros. Pour l'année 2017, c'est la deuxième fois que les rachats dépassent la collecte brute.

Si la collecte brute est demeurée à un niveau correct, 10,8 milliards d'euros, prouvant que la confiance dans l'assurance vie n'a pas été atteinte, les rachats sont, en revanche, en nette progression en atteignant en novembre 11,3 milliards d'euros. Au cours des onze premiers mois de 2017, selon la Fédération Française de l'Assurance, le montant des cotisations collectées a été de 120,0 milliards d'euros (121,4 milliards d'euros sur la même période en 2016) quand les prestations se sont élevées à 113,2 milliards d'euros (105,1 milliards d'euros sur la même période en 2016). Les unités de compte ont, au mois de novembre représenté 28 % de la collecte, résultat stable depuis plusieurs mois. L'encours de l'assurance-vie a atteint, en novembre, 1679 milliards d'euros en hausse de 4 % sur un an.

Le résultat du mois de novembre s'inscrit dans la tendance constatée depuis le mois d'août 2016. La baisse des rendements et la nécessité pour les assurés d'acquérir des unités de comptes freinent la collecte. Les annonces de modification du régime fiscal de l'assurance vie ont accentué le mouvement. L'application du prélèvement forfaitaire unique pour l'assurance vie peut apparaître complexe pour de nombreux épargnants. En effet, si le Gouvernement a veillé à ce que son introduction ne soit pas rétroactive, le changement du régime fiscal pour les rachats intervenant avant 8 ans et pour ceux de plus de 8 ans sous réserve que l'encours détenu par l'assuré dépasse 150 000 euros et cela pour les primes versées après le 27 septembre a décontenancé les épargnants qui, par prudence, ont effectué plus de retraits que les mois précédents.

Par ailleurs, l'assurance vie doit faire face à la concurrence de l'immobilier. Le nombre de ventes, en 2017, devrait être proche du million. Le marché est toujours favorisé par les faibles taux d'intérêt.

Pour l'assurance vie, logiquement, le mois de décembre devrait compenser ce mauvais résultat. Le dernier mois de l'année est toujours très profitable pour l'assurance vie, les ménages réalisent une grande partie de leurs arbitrages financiers durant ce mois qui se caractérise, par ailleurs, par le versement de nombreuses primes. Néanmoins, le marché de l'assurance vie devrait rester assez atone dans les prochains mois. La collecte nette sur les 11 premiers mois n'est que de 6,7 milliards d'euros soit moins que celle du Livret A, 10,5 milliards d'euros.

L'annonce, dans les prochaines semaines des rendements 2016 pour les fonds euros pourrait peser sur la collecte. Le rendement moyen devrait passer de 1,9 à 1,5 % du fait de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché obligataire. Par ailleurs, le Gouvernement a prévu de prendre des mesures, au courant du printemps, afin d'encourager les ménages à orienter une partie de leur épargne sur des placements dits à risques.

**Contact presse :**

Sarah Le Gouez  
06 13 90 75 48  
[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)